

Nos partenaires

Être partenaire de l'ACPLS : Resserrer les liens pour favoriser l'essor de l'enseignement des langues secondes au Canada

L'ACPLS a officialisé des partenariats avec de nombreux organismes nationaux et provinciaux, des ministères de l'éducation, des associations de langues et des centres de recherche dans les universités. Nous sommes d'avis que ces partenariats, entre des organismes qui œuvrent à l'essor de l'enseignement des langues secondes et additionnelles au Canada, offrent des occasions de réseautage et favorisent la communication.

L'ACPLS offre une adhésion de membre affilié aux enseignants qui sont déjà membres d'une association partenaire.

Niveau 1 : 15 \$ + TPS

Votre association offre aux membres qui s'inscrivent au congrès annuel le choix d'inclure une adhésion de membre affilié à l'ACPLS sur le formulaire d'inscription.

Niveau 2 : 15 \$ + TPS + remise de 5 \$ par participant à l'association partenaire

L'adhésion de membre affilié de l'ACPLS est incluse automatiquement dans le droit d'inscription au congrès annuel. Tous les participants au congrès deviennent membres de l'ACPLS.

Niveau 3 : 15 \$ + TPS + remise de 5 \$ par participant à l'association partenaire

L'adhésion de membre affilié de l'ACPLS est incluse automatiquement dans les droits annuels d'adhésion de votre association. Advenant que l'ACPLS reçoive une demande personnelle directe, une entente d'adhésion réciproque serait négociée.

Que peut faire l'ACPLS pour notre association?

En tant que partenaire de l'ACPLS, vous pouvez compter sur :

- Des avantages et des incitatifs supplémentaires pour vos membres (journal *Réflexions*, Calendrier du professeur de langues et remises avantageuses)
- La promotion de vos activités et projets (publicité et annonces de conférences gratuite dans nos bulletins électroniques et nos publications, qui rejoignent plus de 4 000 enseignants partout au Canada)
- Le partage des ressources grâce au réseau pancanadien de notre association (échanges par l'entremise d'articles dans les bulletins et des communiqués de presse)

- Le soutien apporté au perfectionnement professionnel lors de votre congrès (experts pour animer des ateliers et prononcer des discours d'ouverture)
- Une invitation à participer à la Journée de réseautage de l'ACPLS (qui met en vedette un atelier sur le renforcement des capacités organisationnelles)

Quels avantages nos membres retireront-ils de notre partenariat avec l'ACPLS?

Utilisez votre partenariat avec l'ACPLS pour augmenter vos effectifs! Vantez à vos membres les avantages qu'ils retireront d'une adhésion à l'ACPLS et à votre association :

- 3 numéros du journal imprimé *Réflexions*
- 12 numéros de nos bulletins électroniques (FLS ou ALS et langues modernes)
- Copie de nos publications annuelles: Calendrier du professeur de langue et Semaine de la langue française
- Accès aux ressources réservées aux membres sur le site Web de l'ACPLS
- Prix de membre pour toutes nos publications (réduction de 40 %)
- Prix d'abonnement réduit à *La Revue canadienne des langues vivantes*
- Admissibilité à tous les prix décernés par l'ACPLS, aux bourses pour enseignants et pour s'inscrire auprès du bureau des conférenciers
- Régime d'assurance de groupe auto et habitation de La Personnelle
- Cadeaux et offres spéciales (affiches, échantillons de ressources)

Niveaux de partenariats et possibilités de signature officielle

Nous sommes toujours heureux d'officialiser tous nos partenariats, au moment qui convient à votre association, et nous accueillons avec plaisir de nouveaux partenaires du monde de l'éducation. Veuillez communiquer avec le bureau national pour discuter d'un partenariat avec nous.

« L'Association des professeurs de langues modernes de la Colombie-Britannique (BCATML) apprécie son partenariat avec l'ACPLS pour un certain nombre de raisons : être ainsi branché sur la scène nationale nous fournit l'impulsion nécessaire pour défendre certaines questions ou obtenir une action centralisée; cela permet également au reste du Canada de mieux connaître ce qui se fait en Colombie-Britannique. De la même façon, l'ACPLS tient compte de nos demandes pour un accroissement des possibilités et des ressources pour les professeurs d'espagnol, de japonais, de mandarin et d'autres langues. »

Wendy Carr, ancienne présidente de BCATML



L'Association canadienne des professeurs de langues secondes

Pour encourager l'excellence professionnelle dans l'enseignement des langues secondes

1-877-727-0994 www.caslt.org